

AVIS N° 183-2025 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2019-2027 B

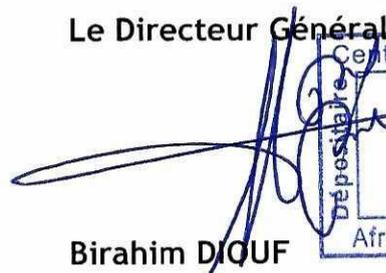
**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **08 octobre 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2019-2027 B » pour un montant global net d'impôt de **12 109 369 850 (douze milliards cent neuf millions trois cent soixante-neuf mille huit cent cinquante FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF ; Avenue John Kennedy ; 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91/92 ; Email : sbif@fasonet.bf.

Fait à Abidjan, le 11 septembre 2025

Le Directeur Général


Central * DC / BR * Banque
de Règlement
**LE DIRECTEUR
GENERAL**
Dépositaire
Afrique de l'Ouest UEMOA

Birahim DIQUF